# BOCÉ (Maine-et-Loire)

Manoir de Valette

Châssis

Fin du XVe siècle



Ce petit châssis, remarquablement bien conservé, s'inscrit dans une région riche en témoins de la même époque. Nous pouvons ainsi le rapprocher de cinq vestiges¹ de fabrication comparable et situés dans un rayon de vingt kilomètres qui présentent tous des volets à ais (planches) minces et une serrurerie sans platine². Audelà de ces caractéristiques communes, nous verrons que ces exemples partagent bien d'autres points qui permettent d'affiner notre perception des châssis de la fin du XVe siècle.

# La menuiserie

## Le vantail vitré

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Il reçoit un soubassement à deux panneaux séparés par un large montant intermédiaire qui permet un bon maintien de la structure. A l'extérieur, un petit chanfrein cerne les panneaux qui sont simplement mis au molet (amincissement des rives). La hauteur du soubassement a été déterminée par la vitrerie mise en plomb qui a une forme carrée (environ 528 mm). Les arasements de la traverse intermédiaire qui sépare ce soubassement de la partie vitrée s'alignent avec le fond de feuillure de cette dernière



Fig. E.1. La façade nord-est en cours de restauration, en 2013. A l'étage, au centre, le châssis conservé.

(fig. 2.5). Cette façon de faire est alors en concurrence avec les arasements biais, plus rationnels<sup>3</sup>. Dans une maison de Crissay-sur-Manse (C. V. n°8 / relevé du CRMH), les deux types de ravancement sont utilisés sur des châssis de la même époque alors que des arasements biais sont appliqués à la Perdrière à Fougeré.

Il est plus étonnant de retrouver des ravancements biais sur les deux assemblages de la traverse basse alors qu'ils sont inutiles (fig. 2.4). Toutefois les techniques étant encore variées, des ravancements droits superflus sont également visibles sur un volet du manoir du Plessis-Rougebec à Montigné-les-Rairies, situé à seulement quinze kilomètres, et sur des vantaux vitrés des manoirs plus éloignés de la Chaperonnière à Jallais (environ 70 kilomètres) et des Mathurins à Lisieux (environ 200 kilomètres). Il ne s'agit donc pas d'un procédé local et son usage ne permet pas non plus d'établir une quelconque datation, même si la tendance ira vers une rationalisation des assemblages. Au début du XVIIe siècle, la demi-croisée de l'hôtel de Lantivy à Château-Gontier (étude n°53003) conserve encore des ravancements droits au niveau de la traverse intermédiaire de son soubassement à panneaux.

<sup>1</sup> Logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002), logis de Fontaine-Bresson à Vernantes (étude n°49003), logis le « Dos de Ferrière » et la « Perdrière » à Fougeré (relevés du CRMH – Centre de recherches sur les monuments historiques), manoir du Plessis Rougebec à Montigné-les-Rairies (CRMH)

<sup>2</sup> D'autres châssis de la même époque, mais plus éloignés de l'aire d'étude montrent les mêmes caractéristiques : logis du Grand Poillé à Contest (étude n°53006) ; château de la Motte Glain à la Chapelle-Glain (étude n°44001) ; maison sise 16 rue Carnot à Mirebeau (étude n°86003) ; manoir de la Chaperonnière à Jallais (CRMH). Il ne s'agit donc pas d'une spécificité locale, mais il est intéressant de pouvoir mener des comparaisons sur des châssis proches en date et en localisation.

<sup>3</sup> Voir entre autres le château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005) ou l'ancien prieuré de Daumeray (étude n°49006).

#### Le volet

Il est constitué de trois ais de 13 mm d'épaisseur assemblés à joints vifs sans tourillon et rigidifiés par deux barres chevillées. Certaines de ses chevilles sont coincées, c'est-à-dire qu'elles sont fendues du côté des barres pour recevoir des coins empêchant leur arrachement (fig. 2.6). Les ais de ce type de volet sont parfois liés par des feuillures et des contre-feuillures renforcées par des tourillons horizontaux (cf. logis du Grand Poillé à Contest – étude n°53006). Ici, ils sont identiques au logis de Vendanger au Guédeniau, situé à une dizaine de kilomètres.

#### Débit et équarrissage des bois

L'excellent état de ce châssis permet de faire quelques observations sur les outils employés pour l'équarrissage de ses éléments. Les ais minces des volets sont débités traditionnellement sur quartier pour leur assurer une grande stabilité. Par contre, les éléments du bâti n'ont pas bénéficié du même soin et plusieurs d'entre eux comportent des zones d'aubier parfois conséquentes (cf. traverses haute et intermédiaire - fig. 1.1 et 2.5). Les deux montants latéraux du bâti présentent des traces continues rectilignes qui indiquent qu'ils ont été dressés à la varlope (fig. 2.6). Le montant intermédiaire du soubassement montre quant à lui de larges cupules et en partie haute la trace d'un outil qui a entaillé son parement (fig. 2.5)4. L'amplitude des cupules peut faire penser à l'emploi d'une doloire⁵. La hache fait encore partie de la panoplie du menuisier, comme le montre la figure E.2 représentant un atelier à la fin du Moyen Âge. Cependant, dans l'hypothèse où ce parement aurait été repris pour l'affleurer aux deux traverses après montage de l'ensemble, l'utilisation d'une herminette avec son tranchant perpendiculaire semblerait plus adaptée. Nous avons relevé des traces semblables pour affleurer des petits panneaux arasés sur des vantaux vitrés du XVIe siècle au manoir des Mathurins à Lisieux. Le parement intérieur de la croisée de la Ville ès Marquer à Bléruais (étude n°35001) présentait également des cupules de petites dimensions laissant supposer l'emploi d'une herminette.



Fig. E.2. Jean Bourdichon, Les Quatre Etats de la société, Paris, ENBA, M. 90-93, début du XVIe s.

## La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation du vantail et du volet est assurée par des pentures à charnière (fig. 2.1 et 2.2) et une paumelle en partie basse (fig. 1.5). L'édifice étant construit en pierre tendre, chaque platine du volet regroupe un nœud de gond et une charnière pour articuler la penture. Les gonds sont donc scellés en pleine pierre en fonction du réglage des pentures. Dans les régions de pierre dure les organes de rotation sont généralement dissociés pour pouvoir les régler en fonction des joints (cf. étude n°53006 du logis du Grand Poillé à Contest). Les organes de rotation sont fixés par des clous à tête plate et des clous à tête saillante et allongée. Ces deux types étaient également employés au logis de Vendanger au Guédeniau, à l'ancien prieuré de Daumeray (étude n°49006) et au manoir des Cours à Lapenty (étude n°50004).

#### Les organes de fermeture

La fermeture du vantail vitré était assurée par une targette sans platine. Les traces des deux conduits sont encore visibles sous le loquet ajouté (fig. 1.1). Quant au volet, il ferme par un petit loquet sans platine dont la clenche est faite d'un simple fer plat sans bouton de préhension (fig. 2.3). Ce type de clenche peu pratique était également employé au logis de Vendanger et au château de la Motte Glain à la Chapelle-Glain (étude n°44001).

## Les organes de consolidation

Les assemblages du vantail vitré ne sont consolidés par aucune ferrure, alors que les exemples sensiblement de la même époque cités plus haut en sont tous pourvus.

## **Datation**

La fabrication de ce petit vantail est simple et identique à celle du logis voisin de Vendanger, hormis les renforts d'assemblage. Les croisées fabriquées pour l'aile Dunois, puis l'aile Longueville du château de Châteaudun, édifiées entre 1461 et 1468 pour la première et entre 1511 et 1516 pour la seconde, donnent de bons éléments de datation. L'aile Dunois adopte en effet des volets à ais minces et une serrurerie sans platine alors que l'aile Longueville postérieure a des volets assemblés à bâti et panneaux et une serrurerie sur platine. Il y a une évolution à la charnière des deux siècles bien datée à Châteaudun, mais visible plus largement dans nos études. Au logis de Vendanger, nous avions observé exceptionnellement les deux types de volet sur des croisées de la même époque. Le logis de Valette a fait l'objet de modifications importantes que ses maçonneries trahissent. Ses charpentes adoptent deux types différents au nord et au sud. La dernière, qui ne couvre pas le châssis étudié et ne peut donc être mise en corrélation avec lui sans une étude plus approfondie du bâti, a été datée par la dendrochronologie des années 1488 / 1489<sup>6</sup>. Bien que cette date ne puisse être retenue sans investigations complémentaires, les caractéristiques techniques du châssis du manoir de Bocé nous permettent de le dater de la fin du XVe siècle ou du début du suivant, période durant laquelle de nombreux logis ont été édifiés en Anjou.

## Situation



## Documents annexés

Planche n°1 : Châssis Planche n°2 : Châssis

Plan n°1 : Châssis / élévation intérieure Plan n°2 : Châssis / élévation extérieure

Plan n°3 : Châssis / sections

Plan n°4 : Serrurerie

Plan n°5 : Fenêtre / restitution d'une vitrerie

N.B.: le panneau de vitres à losanges n'a qu'une valeur indicative et ne correspond pas à des traces qui auraient permis d'en identifier le dessin primitif.

<sup>4</sup> Deux entailles du même type sont visibles sur la traverse intermédiaire.

<sup>5</sup> Indication fournie par M. Frédéric Epaud (CNRS).

<sup>6</sup> Etude réalisée par la société Dendrotech de Rennes en collaboration avec M. Jean-Yves Hunot (SAD de Maine-et-Loire).